

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA // **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

P.06 PANORAMA
L'environnement...
c'est maintenant !

P.18 EN ACTION
Chiffres de l'artisanat
2020 : une bonne cuvée !

P.28 FORMATION
Le nouveau catalogue
est disponible

CMA Chambre de Métiers et de l'Artisanat PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

“**Artisane et commerciale de choc**”

2 DEMI-JOURNÉES AVEC UN EXPERT CHAMBRE DE MÉTIERS POUR VENDRE PLUS ET MIEUX

DÉCOUVREZ LES TOPS DES ARTISANS DES SERVICES AU TOP, RECOMMANDÉS PAR LES ARTISANS DE VOTRE RÉGION.

MARGAUX, BIJOUTIÈRE À GAP

LES TOPS DES ARTISANS

Retrouvez nous sur cmar-paca.fr et dans toutes nos agences près de chez vous | PARTENAIRE D'AVENIR    

**LES TOPS DES ARTISANS :
39 PRESTATIONS SOUS
LES PROJECTEURS** P. 04



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





© CMAR PACA

DANS CE NOUVEAU NUMÉRO DE VOTRE MAGAZINE, vous allez découvrir deux nouvelles campagnes de communication que nous avons voulu déployer avant l'été : la première autour de notre produit phare de l'offre de service « Les Tops des artisans », ainsi que celle qui concerne l'opération « Défi parrainage 2021 » dans le domaine de l'apprentissage. Ces deux campagnes sont emblématiques du fil conducteur qui a guidé notre stratégie durant ces dernières années, et notamment tout au long de la crise sanitaire qui a profondément impacté notre économie. Acteur de premier plan pour la valorisation de l'artisanat et la promotion de l'apprentissage, notre Chambre consulaire régionale a résolument placé la formation au cœur de ses préoccupations et de ses actions, afin d'accompagner nos 183 000 ressortissants ainsi que les 6000 jeunes accueillis chaque année dans nos campus des métiers. La formation continue et la formation en alternance sont deux sésames qui vont nous permettre de réussir le rebond de notre économie, notamment en permettant à nos chefs d'entreprise artisanale de maîtriser le passage au numérique et de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins de leurs clients. La reprise de l'économie ne pourra pas se faire en effet sans l'artisanat, garant du dynamisme de nos territoires et du maintien du lien social. Les artisans auront demain leur carte à jouer dans la nouvelle économie qui se dessine, plus respectueuse de l'environnement et d'avantage tournée vers le digital. Comme nous l'avons toujours fait, votre Chambre de métiers sera présente à vos côtés pour vous offrir des solutions personnalisées et adaptées à vos besoins.

Jean-Pierre Galvez

Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.CMAR-PACA.FR



ACTUALITÉS 04

Les Tops des Artisans : 39 prestations sous les projecteurs L'environnement... c'est maintenant !
Artisans du Sud : une nouvelle plateforme à votre service
Holistica : la santé par les plantes récompensée

TERRITOIRES 08

Du tube à essai au fût de bière
Apple des Cimes : à la découverte d'un nectar des sommets !
Géraldine Giraud réhabilite le pain azuréen
Fabricoleuses : l'union fait leur force
Une bière qui coule de source
Charte de proximité : 4 nouvelles communes s'engagent

STRATÉGIE 16

Circuits courts dans les Alpes du Sud : la saison 2021 est lancée
Chiffres de l'artisanat 2020 : une bonne cuvée
Artisans, en octobre tous aux urnes
Pêche aux infos : les rituels des artisans en PACA

PRATIQUE 24

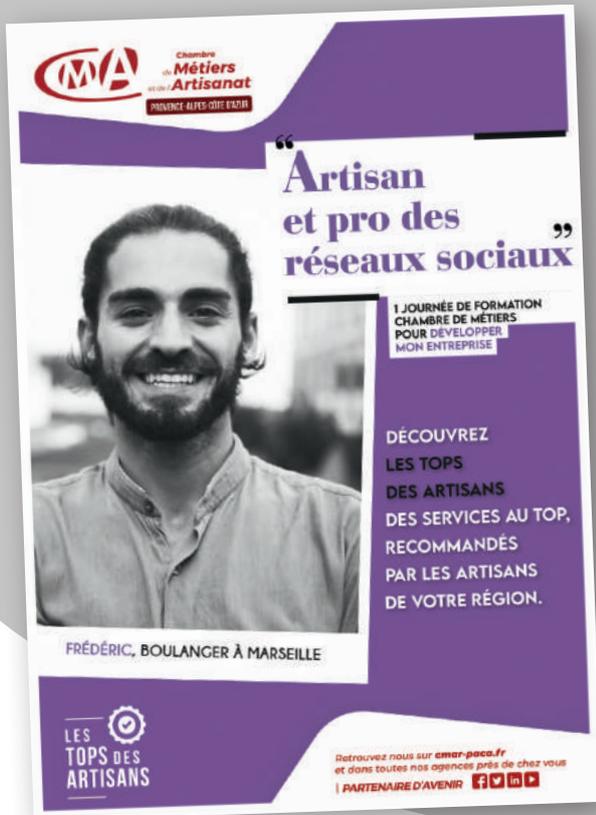
Vie des campus
Entreprises de l'événementiel : abordez la reprise avec la CMAR PACA
Marque Provence : un étendard commun déployé sur tout le territoire
Formation continue : le nouveau catalogue est disponible !

Ce numéro comprend des pages spécifiques pour les abonnés des Alpes-de-Haute-Provence.

Le Monde des artisans n° 143 - Juillet-août 2020. Édition de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Rédactrice en chef: Patricia Conil. Rédacteur en chef adjoint: Jean-François Collombier. **Rédaction des pages locales:** Jean-François Collombier, services de la CMAR PACA, Édimétiers. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction des pages nationales:** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Laetitia Muller), Cécile Vicini. Contact rédaction : Tél. 0665622885, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com. **Secrétariat de rédaction:** Média & Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique:** PIXEL/TM (Jennifer Neisse). **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies:** PIXEL/TM. © pages départementales: CMAR PACA, sauf mention contraire. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TEMA/TM (Tél. 0387691801). **Fabrication:** PIXEL/TM (Tél. 0387691818). **Éditeur:** Média & Artisanat, SAS appartenant à 100% à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication:** François Granddier. N° commission paritaire: 0321 T 86957. ISSN: 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Aubin Imprimeur, chemin des Deux Croix, 86240 Ligugé.

04





DES SERVICES AU TOP !

La CMAR PACA vient de compiler sous la dénomination « **LES TOPS DES ARTISANS** » 39 de ses prestations de service. Toutes sont pensées pour améliorer le quotidien des chefs d'entreprise et ont été plébiscitées par les artisans eux-mêmes. Une vaste campagne de communication est menée jusqu'au 15 juillet pour mieux faire connaître cette offre sur mesure.

Les Tops des Artisans : 39 prestations sous les projecteurs

Les équipes de la CMAR PACA ont à cœur de proposer des prestations toujours plus adaptées et personnalisées aux besoins des artisans, notamment à leurs objectifs de développement. Et parce qu'il est essentiel de les aider à concentrer leurs efforts sur leur savoir-faire et leurs outils de production, il est nécessaire de mettre à leur disposition des outils pratiques, efficaces et clés en main. C'est toute l'ambition des « Tops des Artisans » !

Des prestations testées et approuvées par les artisans

Issues du catalogue d'offre de services de la chambre consulaire, ces 39 « Tops des Artisans » ont été sélectionnées par un panel de 1 000 res-

sortissants de la région, à qui il a été demandé d'évaluer les prestations selon plusieurs critères.

D'ici à la mi-juillet, la CMAR PACA communiquera largement sur ce répertoire de services, que ce soit dans les colonnes de la presse quotidienne régionale, sur les ondes des radios locales ou les réseaux sociaux. Cette sélection sera par ailleurs disponible sur le site Internet de la CMAR PACA mais également en format papier en libre-service dans ses 15 antennes régionales.

Un accompagnement tout au long de la vie des entreprises

Cette sélection est représentative de la diversité de l'offre de services de

la chambre consulaire (conseil individualisé, parcours encadré, formation...), qui accompagne ses ressortissants sur toutes les thématiques liées au fonctionnement d'une entreprise artisanale, à chaque étape clé du projet d'un dirigeant : création, gestion, juridique, commercial, innovation, développement...

Les prestations sont ainsi classées en sept thèmes :

- s'engager dans l'apprentissage ;
- entreprendre dans l'artisanat ;
- piloter et sécuriser mon activité ;
- vendre plus et mieux ;
- développer mon entreprise ;
- faire le point ;
- trouver un repreneur.

MÉTIERS D'ART

Contraintes sanitaires oblige, les 15^{es} Journées européennes des métiers d'art (Jema) ont eu lieu cette année en distanciel, afin d'offrir tout de même une certaine visibilité aux professionnels ne pouvant accueillir du public. Les artisans d'art de la région PACA ont largement pris part à l'événement.



© AUREMAR

UN PATRIMOINE TOUJOURS BIEN VIVANT

JEMA. Cette édition en tout numérique a été rythmée par des moments d'échanges autour des métiers d'art et du patrimoine vivant, en donnant la possibilité aux professionnels du secteur de rencontrer le public virtuellement, par le biais de *lives* ou de vidéos préenregistrées diffusés sur leur site Internet ou leurs réseaux sociaux respectifs. Le site Internet des Jema recensait de son côté l'intégralité de la programmation : une vitrine exceptionnelle pour l'ensemble des artisans d'art mobilisés pour l'événement. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la démarche d'accompagnement du secteur mise en œuvre au quotidien par l'Institut national des métiers d'art (INMA), organisateur de cet événement, afin de promouvoir la diversité des savoir-faire de ce secteur. Partenaire officiel de l'Inma, la CMAR PACA sert les mêmes objectifs : promouvoir l'expertise des artisans d'art, sensibiliser le public au patrimoine technique et culturel dont ils sont les vecteurs et, plus globalement, célébrer les métiers d'art et du patrimoine vivant.

CONTACT : Florence Fournier
f.fournier@cmar-paca.fr

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

“ Futur artisan et star du business plan ”

2 HEURES EN FACE À FACE AVEC UN EXPERT CRÉATION CHAMBRE DE MÉTIERS POUR ENTREPRENDRE DANS L'ARTISANAT

DÉCOUVREZ LES TOPS DES ARTISANS DES SERVICES AU TOP, RECOMMANDÉS PAR LES ARTISANS DE VOTRE RÉGION.

LÉO, FUTUR FLEURISTE À AVIGNON

LES TOPS DES ARTISANS

Retrouvez nous sur cmar-paca.fr et dans toutes nos agences près de chez vous | PARTENAIRE D'AVIGNON

LES TOPS « ACTIVITÉS COMMERCIALES »

En cette période marquée par la crise sanitaire, le maintien de l'activité commerciale est plus que jamais essentiel. Voici les sept « Tops des Artisans » pour relancer votre activité, la booster ou la réinventer :

- ✔ Déclic commercial, booster son activité : conseil individuel de 2 demi-journées.
- ✔ Créer son site Internet et optimiser son référencement : 1 à 5 jours par formation.
- ✔ Trouver de nouveaux clients : formation d'un jour.
- ✔ Devenir un pro des réseaux sociaux 1 jour par formation.
- ✔ Argumenter et conclure ses ventes : formation d'un jour.
- ✔ Participer à un Salon organisé par la CMAR PACA : variable selon événement.
- ✔ Répondre aux appels d'offres numériques : formation de 2 jours.

Pour connaître toutes les dates de ces formations : www.cmar-paca.fr/catalogue-des-formations-2021

L'ENVIRONNEMENT... c'est maintenant !

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA (CMAR PACA) vous propose un nouvel accompagnement pour vous permettre de développer votre entreprise, tout en devenant un acteur de la transition écologique : **le Déclic Environnement. Décryptage.**

Citoyens, consommateurs, et bien sûr les chefs d'entreprise artisanale, ont une sensibilité, un potentiel d'action sur les questions liées à l'environnement.

Et le sujet est vaste : véhicules propres, économies d'énergie, travaux de rénovation des locaux, groupes froids, fournisseurs d'énergie, changement de matériel, énergies renouvelables, bio, circuits courts, gestion des déchets, recyclage, écotecnologies, réglementation, communication, opportunités...

Parce que l'environnement est un thème qui peut faire gagner votre entreprise, qu'il est un facteur d'amélioration de sa performance, la CMAR PACA vous propose de bénéficier d'un « Déclic Environnement ».

Concrètement, cette prestation prend la forme de deux rendez-vous :

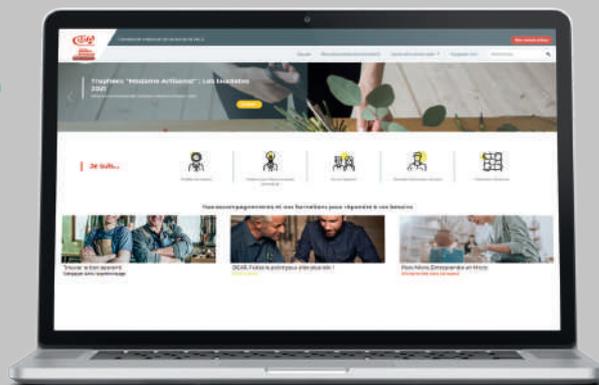
- le premier pour cerner vos besoins précis, vous présenter les tendances, des exemples, voire des financements, puis vous aider à définir les premières actions à mener de façon synthétique, personnalisée et opérationnelle ;
- le second, quelques semaines après votre « déclic », pour faire le point et éventuellement aller plus loin.

Pour bénéficier de cet accompagnement individualisé et gratuit, contacter vos conseillers spécialisés !

VOS CONTACTS : Laura Dayan - l.dayan@cmar-paca.fr
Clara Leonard - c.leonard@cmar-paca.fr
Franck Baudement - f.baudement@cmar-paca.fr

ARTISANS DU SUD

Une nouvelle plateforme à votre service



La CMAR PACA vient de se doter d'une nouvelle plateforme de services. Son ambition est double : s'adapter à la fois aux évolutions des besoins et des pratiques des artisans mais aussi du contexte réglementaire, qui a entraîné des changements dans les fonctions régaliennes des chambres de métiers et de l'artisanat. Cette plateforme a ainsi pour mission à la fois de bien orienter les ressortissants de la CMAR PACA pour faciliter leur quotidien de chefs d'entreprise artisanale, de rendre l'offre de services de la chambre consulaire très lisible et facilement accessible et de créer des espaces personnalisés. Grâce à ce nouvel outil, il est désormais possible de prendre des rendez-vous en ligne, d'effectuer des formalités sans se déplacer (obtention des extraits d'immatriculation ou téléchargement immédiat de son DI) ou encore de s'inscrire à des sessions de formation et à des prestations de conseil et d'accompagnement. À terme, des possibilités de paiement en ligne seront possibles. La totalité du catalogue des formations est consultable sur la plateforme, ainsi que l'ensemble des « Tops des Artisans » (lire pages 4-5). Que vous soyez chef d'entreprise, créateur-repreneur, jeune ou apprenti, salarié ou demandeur d'emploi, un partenaire ou une collectivité... vous trouverez une offre de services adaptée à vos besoins... et à portée de clic !

CONTACT : Étienne Riffaud
e.riffaud@cmar-paca.fr



www.holistica.fr +

Holistica :

la santé par les plantes récompensée

Fondée en 1986 à Éguilles (Bouches-du-Rhône), l'entreprise Holistica a fait du bien-être et de la santé par les plantes sa philosophie et son champ d'action. Sa dirigeante, Ghislaine Gerber, vient de décrocher au niveau régional le Grand Prix Exportateur Stars & Métiers 2021, concours organisé conjointement par la CMAR PACA et la Banque populaire MED.

Depuis 35 ans, Holistica n'a cessé de développer des produits de qualité exclusivement à base de plantes et de substances d'origine naturelle. Nul doute que la montagne Sainte-Victoire, voisine de ses laboratoires, est une source d'inspiration quotidienne !

Une approche globale

Les gammes développées par l'entreprise s'appuient sur un concept de bien-être-santé global, prenant en compte l'être humain dans sa totalité (le nom même de l'entreprise vient du grec « holos » qui signifie « tout entier »). Pour Holistica, la santé est ainsi un état de complet bien-être physique, mental, social et spirituel qui respecte les lois et les équilibres de la nature. La logique de formulation de ces produits a toujours tenu compte du nécessaire équilibre des micronutriments et de leurs cofacteurs.

Créateur d'innovations

Holistica est un laboratoire pionnier fortement innovant dans le secteur « nutrition et santé par les plantes ». Il compte aujourd'hui onze salariés et sept agents commerciaux. Du fait de savoir-faire en matière de nutriments extraits de fruits et de plantes, son offre est large : vitamines naturelles vegan, acides gras polyinsaturés à longue chaîne Oméga 3/6/9, minéraux naturels, cosmétiques naturels... Cette entreprise possède à son actif

une cinquantaine d'innovations uniques, très prisées, contribuant à faire rayonner la nutrition méditerranéenne dans le monde. Dès l'origine, sa stratégie a été basée sur le développement à l'international. 75 % de la production sont exportés dans 13 pays européens et 20 pays du Proche et du Moyen-Orient, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine ! Sa clientèle est composée à 95 % de professionnels (pharmacies, épiceries et moyennes surfaces bio, parapharmacies...) et à 5 % de particuliers. Une stratégie payante qui a valu à Ghislaine Gerber, sa fondatrice, de nombreuses récompenses au fil des années (*lire encadré ci-dessous*).

Des récompenses éloquentes

- Trophée Femme chef d'entreprise des Elles de l'économie / Femmes de l'économie
- Prix RMC/ BFM des PME Prix International
 - Trophée Talents du Pays d'Aix
- Trophée La Tribune Femme chef d'entreprise
- Trophée Euromed de la création d'entreprise
 - NNFA Awards Anaheim pour la création du Shiitaker Holistica
- Prix du Développement international UPE 13

Du tube à essai au fût de bière

www.cordoeil.com +

PORTRAIT. Au cœur du Haut-Verdon, la Brasserie de Cordoeil fabrique depuis treize ans des bières artisanales bio. Son gérant, Boris Pougnet, initialement ingénieur en biochimie, a fait partie des premiers à tenter l'aventure de la micro-brasserie.

La Brasserie de Cordoeil est située à Thorame-Basse, à proximité d'Allos et des stations d'hiver. Elle dispose aujourd'hui d'une installation ultramoderne, comme des cuves de fermentation et de maturation entièrement gérées par ordinateur. Pas moins de 100 000 litres y sont produits annuellement, au rythme de 1200 bouteilles à l'heure. Et dire que le projet de Boris Pougnet a pris naissance dans des gamelles de cuisine chauffées à la vapeur d'une cocotte-minute...

Le lien étroit entre l'homme et sa terre

Cette activité se fait dans le respect de l'environnement car ces bières naturelles et sans produit chimique sont là pour rappeler le lien étroit entre l'homme et sa terre : 80 % des

céréales nécessaires à la production de la bière (orge, blé, houblon) proviennent ainsi de l'exploitation bio familiale. La gamme de la Brasserie de Cordoeil se compose d'une douzaine de bières différentes : Ambrée, Bombasse, Blonde, Anarchiste, Deuxgrains, Fructidor, Elixir... Certaines d'entre elles ont d'ores et déjà reçu différentes récompenses et médailles.

L'accompagnement de la CMAR PACA

Le gérant a été accompagné tout au long de son parcours par les techniciens de la Délégation territoriale des Alpes-de-Haute-Provence (DT04) de la CMAR PACA, notamment pour réaliser un DEAR (diagnostic des entreprises artisanales régionales).



MAÎTRE ARTISAN UN JOUR, MAÎTRE ARTISAN TOUJOURS !

Trois artisans bien connus des Alpes-de-Haute-Provence ont obtenu récemment le titre très convoité de Maître Artisan, preuve de leur engagement et de « l'amour du travail bien fait » :

- **Franck Toncanier**, boucher charcutier, L'Étal des Trois Vallées, à Digne-les-Bains ;
- **Franck Belleton**, pâtissier chocolatier, L'Atelier gourmand, à Mane ;
- **Fabrice Menc**, siropier, Cueilleur de douceurs, à Mane.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR PRÉTENDRE À CE TITRE ?

Ce label s'adresse aux chefs d'entreprise artisanale :

- immatriculés au RM depuis au moins dix ans et qui justifient de compétences reconnues au titre de la promotion de l'artisanat (participation à des manifestations collectives...) ou qui attestent de leur participation à des actions de formation en tant que pédagogue (accueil régulier d'apprentis, participation à des jurys d'examens...) ;
- **OU** titulaires d'un diplôme d'un niveau au moins équivalent au brevet de maîtrise, justifiant de deux années de pratique professionnelle et de compétences en gestion et en psychopédagogie d'un niveau équivalent aux unités de valeur correspondantes du brevet de maîtrise.

CONTACT : Violette Caselli - Tél. : 04 92 30 90 91
formalites04@cmar-paca.fr



NOUVELLES JEEP 4xe HYBRIDES RECHARGEABLES PLUS LIBRE QUE JAMAIS



COMPASS 4xe
À PARTIR DE
299€/MOIS⁽¹⁾

RENEGADE 4xe
À PARTIR DE
280€/MOIS⁽²⁾

LLD 37 MOIS ET 30 000 KM - APPORT DE 3 500 €⁽¹⁾ OU 3 000 €⁽²⁾.
BONUS ÉCOLOGIQUE DE 2 000 € ET PRIME À LA CONVERSION DE 2 500 € DÉDUITS.

Déplacez-vous librement avec la nouvelle technologie 4xe grâce à plus de 50 km d'autonomie en mode électrique en ville et réduisez vos émissions et consommations de carburant. Par son silence de fonctionnement, l'hybride rechargeable vous procure un plaisir de conduite optimal durant vos trajets. À l'heure où Jeep, devient hybride, soyez plus libre que jamais.

(1) Exemple pour une Jeep, Compass 4xe hybride rechargeable Longitude MY21 1.3 GSE T4 190 ch AT6 eAWD neuve sans option au tarif constructeur du 29/03/2021 en Location Longue Durée sur 37 mois et 30 000 km maximum, soit 37 loyers mensuels de 299 € TTC, après apport de 3 500 € TTC, déduction du bonus écologique de 2 000 € et sous réserve d'éligibilité à la prime à la conversion de 2 500 € (détails sur primealaconversion.gouv.fr, sous réserve de modification de la réglementation en vigueur). (2) Exemple pour une Jeep, Renegade 4xe hybride rechargeable Brooklyn Edition MY21 1.3 GSE T4 190 ch AT6 eAWD neuve sans option au tarif constructeur du 01/04/2021 en Location Longue Durée sur 37 mois et 30 000 km maximum, soit 37 loyers mensuels de 280 € TTC, après apport de 3 000 € TTC, déduction du bonus écologique de 2 000 € et sous réserve d'éligibilité à la prime à la conversion de 2 500 € (détails sur www.primelaconversion.gouv.fr, sous réserve de modification de la réglementation en vigueur). Offres non cumulables avec d'autres offres en cours, sous condition de reprise, réservées aux particuliers et valables jusqu'au 30/06/2021 dans le réseau Jeep, participant et dans la limite des stocks disponibles. Si accord Leasys France, 5A5 - 6 rue Nicolas Copernic - ZA Trappes-Éiancourt - 78190 Trappes - 413360181 RCS Versailles. **Modèles présentés:** Compass 4xe hybride rechargeable Limited MY21 1.3 GSE T4 190 ch AT6 eAWD avec options, soit 37 loyers mensuels de 379 € TTC, après apport de 3 500 € TTC, déduction du bonus écologique de 2 000 € et sous réserve d'éligibilité à la prime à la conversion de 2 500 €. Renegade 4xe hybride rechargeable Limited MY21 1.3 GSE T4 190 ch AT6 eAWD avec options, soit 37 loyers mensuels de 357 € TTC, après apport de 3 000 € TTC, déduction du bonus écologique de 2 000 € et sous réserve d'éligibilité à la prime à la conversion de 2 500 €. Option feux full LED uniquement disponible sur véhicules en stock, réouverture à la commande prévue ultérieurement. Gamme Nouveau Compass 4xe MY21 : consommations mixtes combinées de carburant (l/100km) : 2,1-1,8; consommations d'énergie électrique (kWh/100km) : 16,8-16,1; émissions de CO₂ valeur combinée pondérée (g/km) : 48-44; autonomie en mode électrique en ville en (km) : 54-51. Gamme Renegade 4xe MY21 : consommations mixtes combinées de carburant (l/100km) : 2,1-1,9; consommations d'énergie électrique (kWh/100km) : 16,8-15,7; émissions de CO₂ valeur combinée pondérée (g/km) : 49-43; autonomie en mode électrique en ville en (km) : 56-51. Valeurs mesurées selon la procédure WLTP (Règlement (UE) 2018/1832) mises à jour le 05/03/2021 : les dernières valeurs à jour seront disponibles auprès de votre distributeur agréé. Les valeurs de consommations et d'émissions de CO₂ sont communiquées à des fins de comparaison, les valeurs communiquées peuvent ne pas refléter les valeurs réelles. **There's only one = Seule Jeep, est unique.**

Jeep
THERE'S ONLY ONE

Groupe Pedinielli

Z.I Saint-Joseph 04100 Manosque 04 92 72 31 07

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



Le magazine de
référence de l'artisanat

Apple des Cimes : à la découverte d'un nectar des sommets !

www.appledescimes.fr

RÉUSSITE. Créée en 2014 par six collègues passionnés de leur terroir, la SAS « Apple des Cimes » s'est donnée pour ambition de valoriser les produits de montagne. Leur cidre des glaces est un breuvage subtil qui a déjà séduit de nombreux restaurateurs de la région qui le proposent à leur carte... Gros plan sur une fabrication délicate.

Installée à la Roche-des-Arnauds, Apple des Cimes élabore son produit phare, le cidre des glaces, uniquement à base de « reinettes blanches ». Cette variété de pomme est issue de plantations d'altitude en conversion bio, situées à plus de 1 000 mètres sur les coteaux de la vallée du Petit Buëch ou sur les versants de la montagne de Risoul.

4 kg de pommes pour 35 cl

Après un tri minutieux, les fruits sont pressés chez Alexandre Dévoluy, arboriculteur à Lettret. Le jus est ensuite réduit par cryoconcentration, ce qui permet d'obtenir la quintessence de ces variétés soigneusement sélectionnées. Pas moins de 4 kg de pommes sont nécessaires à la fabrication d'une seule bouteille de 35 cl ! Viennent alors une patiente fermentation, afin d'obtenir un taux d'alcool proche de celui d'un vin, et l'étape de la clarification avant la mise en bouteilles aux chais du Domaine du Petit Août à Theüs. Au fil des ans, la gamme s'est enrichie de nouvelles

cuvées originales, où les coings et le safran sont venus ajouter leurs saveurs à une palette d'arômes unique en France !

Sur les plus grandes tables

Les cuvées Apple des Cimes ont déjà été plusieurs fois primées : « Pomme & coing » a obtenu la Médaille d'or 2021 au concours national des Vinalies, à Paris, en avril dernier, et « Pomme givrée » a décroché une médaille d'or aux Vinalies internationales 2019 et 2020. Les bouteilles de ce précieux nectar se sont même retrouvées servies... à la table du palais de l'Élysée en 2016 mais aussi dans le prestigieux restaurant de Paul Bocuse, à Collonges au Mont d'Or. Un choix rendu possible grâce à l'intervention éclairée du sommelier Éric Goettelmann qui, après avoir testé 48 bouteilles, a déclaré qu'il trouvait ce produit « exceptionnel » ! Une très belle reconnaissance pour l'entreprise et son gérant, Christian Haupt, qui a d'ailleurs participé à de nombreuses formations et Salons organisés par la CMAR PACA.



▲ Les fondateurs de la SAS Apple des Cimes et son gérant, Christian Haupt (à droite).



▲ L'ensemble des produits Apple des Cimes sont disponibles sur la plateforme Artiboutik. Découvrez toutes les saveurs d'une petite bouteille qui a tout d'une grande !

PHOTOS : DR

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

La Délégation territoriale des Hautes-Alpes de la CMAR PACA joue la carte de la proximité. Elle accompagne les entreprises artisanales et collabore avec les territoires afin de dynamiser l'économie du département : expertise au développement des zones artisanales, participation à différents comités, rencontre des élus et responsables locaux... Elle a été sollicitée, par exemple, sur la **réflexion autour de la requalification** de l'ancienne usine Pechiney à L'Argentière-la-Bessée, du **réaménagement du centre bourg** de La Roche-de-Rame ou encore sur le **Pôle bois** de la zone artisanale de Saint-Martin-de-Queyrières. Des **rencontres** ont été organisées récemment avec le maire de Briançon, le président de la communauté de communes du Champsaur Valgaudemar et le président du Pays des Écrins, afin de présenter son **offre de services** et évoquer les **projets de collaboration** à conduire en commun. Une **convention Éco-Défis** a également été signée à Sisteron en présence des représentants de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch, de la CCI et des associations de commerçants. Cette opération valorise les artisans et commerçants qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement.



PROFESSIONAL

PROFESSIONNEL COMME VOUS

E-DUCATO

Conçu pour
les pros d'aujourd'hui
et de demain.



JUSQU'À 370 KM D'AUTONOMIE, 1,8 T DE CHARGE, 17 M³ DE VOLUME UTILES*

**E-DUCATO FOURGON TÔLÉ
EVOLUZIONE 3.5 MH2 90 kW (122 ch)**

À PARTIR DE **549€ HT/MOIS⁽¹⁾**

Crédit-bail sur 48 mois et 60 000 km, 1^{er} loyer majoré de 13 000 € HT ramené à 5 000 € HT déduction faite du bonus écologique de 3 000 € et de la prime à la conversion de 5 000 €⁽²⁾

E-DUCATO 100% DUCATO, 100% ÉLECTRIQUE, 100% COMPÉTENT.

Avec GARANTIE, ENTRETIEN ET ASSISTANCE ROUTIÈRE.⁽³⁾

⚡ CAMÉRA ET RADARS DE REcul ⚡ AVERTISSEUR DE FRANCHISSEMENT DE LIGNE ⚡ CLIMATISATION AUTOMATIQUE
⚡ SYSTÈME MULTIMÉDIA AVEC ÉCRAN TACTILE 7" APPLE CARPLAY™ ET ANDROID AUTO™

(1) Exemple pour un E-Ducato Fourgon Tôlé Evoluzione 3.5 MH2 90 kW (122 ch), batterie 47 kWh. Détail et conditions disponibles sur www.fiatprofessional.com/fr. Offre non cumulable, réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes) pour tout E-Ducato commandé **jusqu'au 30/06/2021** auprès de votre distributeur agréé Fiat Professional participant. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FCA Leasing France, SA au capital de 68 954 580,86 € - 6 rue Nicolas Copernic - ZA Trappes-Élancourt - 78190 Trappes - 342 499 126 RCS Versailles. (2) Prime à la conversion de 5 000 € sous condition d'éligibilité. Conditions d'éligibilité sur www.primealaconversion.gouv.fr. (3) Le contrat de service Top Care de FCA France regroupe et offre, pour une durée de 5 ans ou 120 000 km, au 1^{er} des 2 termes échu, les prestations d'entretien programmé, d'assistance et de garantie. Fiat Chrysler Automobiles - FCA France, SAS au capital de 100 800 000 € - 6 rue Nicolas Copernic 78190 Trappes - 305 493 173 RCS Versailles. Top Care = La protection parfaite. *Autonomie selon cycle urbain WLTP, FCA LEASING France

Groupe Pedinielli

Z.I Saint-Joseph 04100 Manosque 04 92 72 31 07

D-MAX N60

Moteur euro 6d

ISUZU



A PARTIR DE

299€ HT/mois*

Groupe Pedinielli

Z.I Saint-Joseph 04100 Manosque 04 92 72 31 07

*voir conditions en concession

ACCOMPAGNEMENT

Faites confiance à l'équipe Emploi

Vous avez un projet de recrutement ? Vous vous posez des questions sur votre capacité financière, le profil vers lequel vous tourner, comment le trouver, le salaire à proposer, comment attirer les meilleurs candidats et réussir vos entretiens ? L'équipe Emploi de votre CMAR PACA vient à votre rencontre pour vous aider dans cette étape ! 256 offres de recrutement ont déjà été diffusées par ce service entre 2019 et 2020 pour le compte des artisans des Alpes-Maritimes. Les conseillers de Saint-Laurent-du-Var vous accompagnent également sur l'ensemble de vos sujets RH (droit du travail, formation, gestion des conflits...).

CONTACT :

0493142441
emploi06@
cmar-paca.fr

Géraldine Giraud réhabilite le pain azuréen

ACTION. Géraldine Giraud, Niçoise originaire du Piémont, vient de réaliser un film qui retrace son destin familial mais aussi les origines du pain sur la Côte d'Azur. Une plongée dans l'ADN d'un produit emblématique à travers sa propre histoire mais aussi par le prisme de la nouvelle génération de boulangers. Le projet de toute une vie !

En 2010, à la disparition de son grand-père, Géraldine décide de raconter l'histoire de sa famille à travers le pain. Le documentaire « *Au nom du pain* » évoque aussi les difficultés rencontrées par les premières générations italiennes arrivées en France, souvent affublées des surnoms de « mangia-polenta » ou « macaroni ». « *Mon arrière-grand-père a quitté son village de Niella Tanaro, dans le Piémont, en 1910, pour fuir la misère et s'installer à Nice. Avec d'autres immigrants, son savoir-faire particulier a permis d'asseoir une tradition italienne du pain sur la Côte d'Azur* », retrace-t-elle. L'action de ce film, construit patiemment après quinze années de recherches et de collecte d'archives, se déroule entre les fournils du Piémont et de la Côte d'Azur. L'histoire du pain y est abordée tout en dressant des portraits de boulangers de la nouvelle génération comme Luc Debove, Meilleur Ouvrier de France et chef des arts sucrés du Groupe Ducasse, Pierre Briand, qui a ouvert sa boulangerie à La Turbie,



▲ Dans son documentaire, Géraldine Giraud aborde subtilement « *le lien quotidien, étroit et authentique, entre le pain et les hommes* ».

ou encore Céline Cortunello, reconvertie dans le pain au levain naturel à Valberg. « *Le pain raconte une histoire de tolérance, un parcours d'intégration, d'immigration. C'est un devoir de mémoire pour nos enfants* », conclut Géraldine Giraud.



À BIOT, ON AIME LES ARTISANS D'ART

La Ville de Biot lance un appel à candidatures afin d'accueillir de nouveaux artistes, artisans et artisans d'art auxquels elle apportera son aide pour les démarches administratives et la recherche de financement. Située entre Nice et Cannes, Biot se compose de 27 quartiers et d'un centre historique, où travaillent chaque jour 14 000 salariés. Son emplacement stratégique, à seulement 2 km de la Méditerranée, près de l'aéroport international de Nice et de l'autoroute A8, en fait un site idéal pour le développement de nouvelles activités. Très bien desservie en moyens de transport (bus, train, navettes estivales...), elle compte de plus 600 places de parking gratuites. Atout maître de la municipalité : un

projet de résidence d'artistes et un pôle d'innovation des métiers de l'art et du feu en cours de création, au sein d'une maison bourgeoise du XIX^e siècle (showroom, résidence de jeunes verriers, ateliers de création, échanges internationaux...). Un espace de rêve pour l'épanouissement de futurs talents artisanaux !

CONTACT : Mairie de Biot - Tél. : 0422105750 - lesateliersdebiot@biot.fr

Plus d'infos : www.cmar-paca.fr > Actualités +

Fabricoleuses : l'union fait leur force

les-fabricoleuses.com +

INITIATIVE. Fondé le 8 mars par une peintre décoratrice à Marseille, le collectif « Les Fabricoleuses » réunit neuf artisanes exerçant dans le secteur de la rénovation intérieure. Objectif : mutualiser les compétences et les savoir-faire au féminin. Pour certaines, ce projet est l'aboutissement d'une reconversion professionnelle...

« **O**n cherche des artisanes tous corps de métier confondus ! », annonce Cerise Steiner, peintre décoratrice et fondatrice du collectif marseillais Les Fabricoleuses, qui réunit pour l'heure neuf femmes, qui ont fait de l'artisanat leur métier, souvent après une reconversion professionnelle. « On est plusieurs à avoir eu envie de revenir à la matière, moins dans la pression de la performance », revendique Virginie Brunet.

« Se serrer les coudes »

L'ébéniste du groupe a passé son CAP en 2016, après une carrière de directrice artistique digitale : « J'ai monté une agence Web. J'avais participé alors à des réseaux d'entrepreneuses : c'est très important pour se serrer les coudes, échanger sur les bonnes pratiques... » C'est tout cela qu'elle retrouve dans Les Fabricoleuses, sorte de « club business » qui rassemble différents corps de métiers liés au bâtiment. « Nous sommes un peu les commerciales les unes des autres », sourit-elle. « L'idée du collectif, c'est de rassembler des savoir-faire au féminin, afin de travailler ensemble sur des chantiers de rénovation et décoration », explique Cerise Steiner, qui a elle-



même exercé dans l'événementiel et la production artistique avant de changer de vie.

Un chantier de A à Z

« Les femmes ont un vrai souci du détail. J'ai la sensation que ça risque de faire bouger les idées reçues sur le bâtiment de voir les filles ainsi se lancer », espère la fondatrice des Fabricoleuses. Tapissière d'ameublement, Alice Halimi travaille, elle, dans

un atelier partagé dans le centre-ville de Marseille, depuis les années 2000. Dans son domaine, il existe déjà de nombreuses femmes mais elle n'a pas hésité à rejoindre le collectif : « Le but serait d'avoir un chantier qu'on mènerait de A à Z grâce à toutes nos compétences réunies », de la rénovation, jusqu'aux rideaux et aux fauteuils. Une plombière est ainsi bienvenue dans les nouveaux profils recherchés.

UN MARCHÉ D'ARTISANS SUR LE VIEUX-PORT CET ÉTÉ



Pour la première fois, en partenariat avec la CMAR PACA, la ville de Marseille va mettre en valeur les artisans et producteurs de la région en accueillant cet été un marché local sur le Vieux-Port : un exemple réussi de travail en commun afin d'ouvrir un lieu emblématique aux produits de l'artisanat provençal. Une cinquantaine d'emplacements ont ainsi été réservés et mis à disposition des ressortissants de la CMAR PACA.

i **DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2021**, du jeudi au dimanche de 11 heures à 19 heures (jusqu'à 18 heures en septembre). www.marseille.fr > Les appels à manifestation d'intérêt en cours

VAR

ACCOMPAGNEMENT

Besoin d'un conseil juridique ?

Une question liée au droit commercial ou social ? Des difficultés d'ordre juridique ou judiciaire dans votre entreprise ? Un entretien avec un avocat du barreau de Toulon vous permettra d'obtenir des réponses précises à vos interrogations dans de nombreux domaines : défense de votre entreprise (litiges, recouvrement de créances...), gestion, transmission-cession (analyse des conséquences fiscales, gestion patrimoniale du vendeur, conseils pour l'acquéreur...), rédaction de vos actes (droit des sociétés, social, fiscal, commercial, des contrats, propriété intellectuelle...). Un rendez-vous bien utile pour trouver des solutions et engager les procédures adaptées !

Les vendredis de 14 heures à 17 heures, à la CMA à La Valette-du-Var (rendez-vous d'une heure, entièrement pris en charge par la CMAR PACA). 1^{er} vendredi du mois : droit de la Sécurité sociale et droit du travail. 2^e vendredi : droit commercial. 3^e vendredi : droit des entreprises en difficultés.

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Service création-reprise d'entreprise - Tél. : 0494.619935
economie83@cmar-paca.fr

Une bière qui coule de source

PASSION. Après avoir exercé la profession de vigneron, Thomas Carteron s'est lancé en 2013, d'abord à Saint-Tropez, dans la fabrication de sa première bière artisanale « La Trop », avec des confrères brasseurs. Cet artisan passionné a été accompagné tout au long de son parcours par les techniciens de la Délégation territoriale du Var de la CMAR PACA.



BRASSERIE CARTERON

www.brasseriecarteron.com +

En 2017, Thomas Carteron a créé la Brasserie artisanale de Provence Carteron, à Hyères : « Quand j'étais vigneron et propriétaire de deux vignobles, j'étais allé faire quelques campagnes de commercialisation à New York. J'avais alors visité des brasseries à la fin des années 2000 : c'était un vecteur de croissance à suivre ». La Trop, sa première création, est aujourd'hui déclinée en treize variétés. Le brasseur a

lancé également une gamme destinée aux seules cavistes, réalisée avec de l'eau de source de la Vierge, puisée à 47 m de profondeur, très riche en magnésium et en zinc. Ce passionné et grand inventeur surfe désormais sur la tendance du *hard seltzer*. Cette boisson d'un nouveau genre s'inspire des eaux de Seltz (eaux gazeuses), légèrement alcoolisée et déclinée sous plusieurs saveurs, uniquement à partir de produits 100 % français et bio.

SIX-FOURS : UNE NOUVELLE RUE DÉDIÉE À L'ARTISANAT CET ÉTÉ



Tout l'été, le marché hebdomadaire de Six-Fours s'enrichit d'une nouvelle rue piétonne entièrement dévolue à une dizaine d'artisans d'art varois et à leurs productions issues directement de leurs ateliers. La Municipalité a souhaité ainsi valoriser les savoir-faire locaux. En amont, elle avait sollicité la Délégation territoriale du Var (DT83) de la CMAR PACA, pour qu'elle mobilise ses ressortissants. Bijoux fantaisie, accessoires en tissus, maroquinerie, luminaire, santons, céramique, livres reliés... vont ainsi élire domicile tous les samedis matin, de 9 heures à 13 heures rue de la République, rebaptisée pour l'occasion « Rue des commerçants et des artisans ».

4 nouvelles communes s'engagent

SUCCÈS. Courthézon, Caderousse, Morière-lès-Avignon et Vedène viennent de rejoindre la liste des communes vaclusiennes signataires d'une charte de proximité initiée par la CMAR PACA. Elles s'inscrivent ainsi dans une politique de valorisation des entreprises artisanales.

Pas moins de 210 chartes de soutien à l'économie de proximité ont déjà été signées entre la CMAR PACA et les communes de la région Sud, dont 51 en Vaucluse. Avec plus de 20 000 établissements, soit un tiers du tissu économique du département, les entreprises artisanales sont des acteurs incontournables de l'attractivité d'une commune.

L'exemple de Courthézon

Nicolas Paget, maire de Courthézon, l'a constaté : « *La vie commerçante est le cœur battant de nos territoires ; nous avons un rôle à jouer dans cette dynamique.* » Parmi les dispositifs adoptés dans sa ville : l'exonération du droit des terrasses afin de soutenir les commerçants et bars, un slogan « Consommez bon, consommez Courthézon » incitant aux circuits courts, une réorientation des achats publics... L'attractivité artisanale repose également sur le foncier et l'urbanisation : « *Nous avons par exemple transformé l'ancienne caserne des pompiers en local commercial qui accueillera une supérette, un fromager et d'autres acti-*



▲ Les communes signataires s'engagent dans une politique affirmée en faveur du « Consommez local, Consommez artisanal » auprès de leurs habitants.

vités. » Face au manque cruel de locaux vacants en périphérie, forte pourtant de ses places de stationnement et de sa proximité avec l'A7 et l'A9, le maire prévoit un agrandissement des zones d'activités : « *Chaque semaine, nous enregistrons une nouvelle demande d'installation avec la communauté de communes du Pays Réuni d'Orange.* »

RENDEZ-VOUS sur www.cmar-paca.fr pour retrouver les chartes signées dans la région.



ÉCO-DÉFIS

Symboles d'une économie vertueuse

Opération pilotée par la CMAR PACA, les labels Éco-Défis visent à valoriser les commerçants et artisans qui adoptent des actions concrètes en faveur de l'environnement. En Vaucluse, 67 entreprises ont obtenu ce titre convoité lors d'une cérémonie, à Avignon, le 17 mai dernier, en présence du maire Cécile Helle. Mieux produire et consommer, se fournir auprès de producteurs locaux, utiliser des produits naturels pour entretenir son établissement ou encore s'engager contre le gaspillage font partie des défis relevés par ces nouvelles entreprises labélisées. Économies, réduction de l'utilisation des ressources, participation à une action valorisante... Elles ont tout à y gagner !

ecodefis-provencealpescotedazur.fr +

UNE CRÉATRICE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE



À la tête de l'entreprise « Petites mains de moi », Fabienne Silvestre fabrique des jeux en tissu sensoriels, à la fois ludiques et pédagogiques, qui améliorent le bien-être de ses clients, petits ou grands. Une démarche affirmée afin de changer les manières de consommer et d'apprendre. Ses créations ont d'ailleurs été adoptées par le corps médical (surtout des ergothérapeutes) pour faciliter la rééducation des jeunes enfants. En plus du lancement de son site marchand, la chef d'entreprise anime ses pages professionnelles sur les réseaux sociaux. Pour optimiser sa présence digitale, les formateurs et experts Numérique de la Délégation territoriale de Vaucluse de la CMAR PACA l'accompagnent depuis maintenant plusieurs mois pour toujours plus d'efficacité.

CONTACT : www.petitesmainsdemoi.com
 i petitesmainsdemoi @ petites.mains.de.moi



Circuits courts dans les Alpes du Sud : la saison 2021 est lancée

Cette année encore, les artisans et producteurs des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes ont rendez-vous avec le public sur les marchés de nos villages pour lui faire découvrir leurs produits. Pour la CMAR PACA, l'ambition de ces opérations est double : maintenir une activité de proximité sur les territoires et proposer aux communes concernées une animation de qualité.

Les opérations « Artisans sans vitrine » et « Saveurs des Alpes du Sud » s'articulent autour d'espaces de vente directe, itinérants, au service des producteurs et artisans locaux. Ces derniers s'engagent à proposer au public exclusivement leur propre production, à maintenir le meilleur niveau de qualité possible et à renseigner le public sur leurs méthodes de fabrication. Au cœur de leurs ateliers, ces artisans soudent, tissent, sculptent et assemblent avec patience et minutie les spécialités qu'ils présenteront sur ces marchés.

Privilégier les savoir-faire locaux

Valoriser le travail des producteurs et des artisans de proximité est l'une des priorités de la CMAR PACA. En supprimant les intermédiaires, une rémunération équitable leur est assurée et l'authenticité est garantie au public. Les produits locaux et la proximité sont les critères essentiels pour être sélectionné : à qualité équivalente sont toujours

privilegiés les artisans ou producteurs des Alpes du Sud ou des départements les plus proches. Les équipes de la CMAR PACA sont présentes pour toutes les entreprises lors de ces événements et prennent également le temps de les accompagner dans leurs choix ou leur développement, comme le déploiement du numérique.

Offrir des opérations clés en main

Ces opérations sont proposées clés en main aux communes participantes. La CMAR PACA organise à la fois la sélection des exposants, l'affichage, le placement et le nettoyage des espaces occupés. Ces manifestations génèrent une animation sur la journée et attirent une clientèle en quête de qualité et d'authenticité, ce qui favorise également à terme le développement des commerces locaux.

CONTACT : Noëlle Dupas-Caselli - Tél. : 04 92 30 90 95
n.dupascaselli@cmar-paca.fr

SAVEURS ET CRÉATEURS S'AFFICHENT SUR LE WEB !

Une page Facebook spéciale « Saveurs et créateurs des Alpes du Sud » a été créée à l'initiative de la Délégation territoriale des Alpes-de-Haute-Provence (DT04) de la CMAR PACA. Objectifs ? Offrir de la visibilité aux producteurs et artisans de proximité et recenser les prochaines dates des opérations « Artisans sans vitrine » et « Saveurs des Alpes du Sud » (*lire ci-dessus*). Une démarche essentielle alors que la crise sanitaire a engendré l'annulation de nombreux événements ces derniers mois ! Elsa Kuntz, conseillère spécialisée dans l'accompagnement numérique à la DT04 de la CMAR PACA, a mené à bien cette mission.

+ **FACEBOOK :** Saveurs et créateurs des Alpes du Sud



SUIVEZ L'ACTU DE L'ARTISANAT SUR

WWW.LEMONDEDESARTISANS.FR



ET RENDEZ-VOUS

SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

-  @MONDEDESARTISANS
-  @MONDEDARTISANS
-  LE MONDE DES ARTISANS

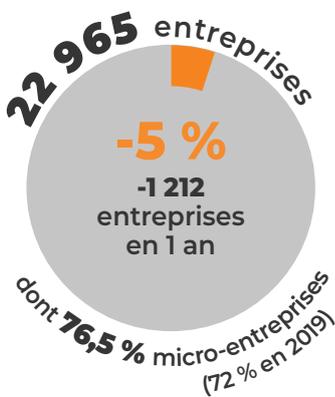


Chiffres de l'artisanat 2020 : une bonne cuvée

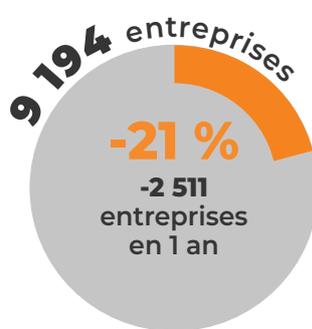
La CMAR PACA vient de publier son rapport annuel sur l'artisanat dans la région. Outre le maintien des aides financières durant la crise sanitaire qui explique pour l'heure le faible taux de radiations, près de 4 000 entreprises artisanales ont été créées ces cinq dernières années. Une vitalité qui prouve que l'artisanat a toujours le vent en poupe.

La crise n'a pas découragé les vocations

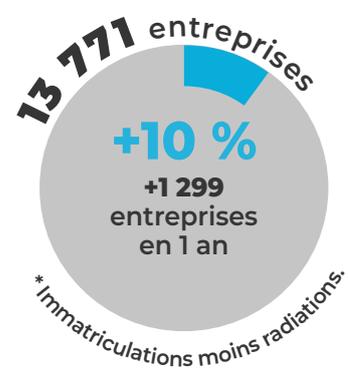
Immatriculations



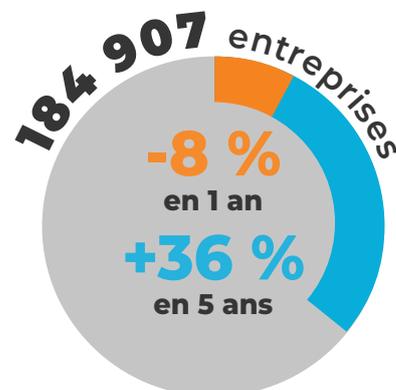
Radiations



Solde*



Nombre d'entreprises artisanales



S'il est certain que l'accompagnement financier du Gouvernement ne permet pas encore de prendre la pleine mesure des effets produits par la crise sanitaire et qu'un phénomène de rattrapage dans les mois à venir n'est pas à exclure, cette tendance à la hausse n'a pas eu besoin des dispositifs d'aides pour être une réalité : depuis 2016, le nombre d'entreprises artisanales a augmenté de 36 % !



+10,9 %

Le secteur des services connaît la plus forte croissance en nombre d'entreprises entre 2020 et 2021. Cette progression illustre un regain d'intérêt pour ces métiers passion.

74 %

des entreprises artisanales sont unipersonnelles (sans salarié).

Le profil des artisans de PACA

55 ans et plus : 27,5 % soit 51 029 dirigeants
(part des femmes : 21 %)

35 à 54 ans : 54 % soit 99 955 dirigeants
(part des femmes : 23 %)

Moins de 35 ans : 18,5 % soit 34 385 dirigeants
(part des femmes : 28 %)



47,5 ans

C'est l'âge moyen des chefs d'entreprise artisanale.



1 chef d'entreprise sur 5 est une femme.

Une région à haute densité artisanale



Avec **184 907** entreprises artisanales au 1^{er} janvier 2021, la région PACA se positionne en seconde place des régions françaises où la densité artisanale est la plus forte, derrière la Corse.

335

entreprises artisanales pour 10 000 habitants (230 en moyenne nationale)



Milieu rural :
450 entreprises pour 10 000 habitants



Milieu urbain :
354 entreprises pour 10 000 habitants

Si on note une concentration marquée autour de la bande littorale de Saint-Tropez à Nice et des métropoles marseillaise et toulonnaise, les artisans ne boudent pas le milieu rural : ils sont en effet de plus en plus nombreux à s'installer dans les arrière-pays du Var ou des Alpes-Maritimes, ainsi que dans les deux départements des Alpes du Sud.

ZOOM SUR

L'accompagnement de la CMAR PACA

Pour la CMAR PACA, une entreprise nouvellement créée doit être une entreprise bien accompagnée ! Mais le soutien de ses conseillers va bien au-delà du démarrage de l'activité puisqu'ils interviennent et guident les artisans à chaque étape importante dans la vie de leur entreprise. La preuve en chiffres !

120 000

entreprises accueillies et renseignées chaque année.

32 000

entreprises bénéficiaires d'une action personnalisée par an.

13 500

entreprises participantes à au moins une formation chaque année.

8 000

créateurs accompagnés par an.

+ de 5 500

entreprises accompagnées dans leur transformation digitale.

1 700

entreprises accompagnées sur l'ensemble des actions « environnement » entre 2017 et 2020.

22 600

jeunes rencontrés.

Une force qui pèse dans l'économie régionale

33 %

du tissu économique marchand de la région PACA (hors agriculture) est porté par l'artisanat, contre 31 % au niveau national.

13,2 %

C'est la part représentée par l'artisanat dans la population active en PACA (au 1^{er} janvier 2020).

248 225

personnes travaillent dans le secteur dont **169 498 salariés (68 %)** et **78 727 travailleurs indépendants (32 %)***.

23 %

des établissements employeurs et non employeurs cotisants à l'Urssaf sont des entreprises artisanales au 1^{er} janvier 2020 (stable par rapport à 2018). Au cours des trois dernières années, les établissements artisanaux cotisants progressent de 16 %.

* La proportion de travailleurs indépendants dans les actifs de l'artisanat progresse de deux points au 1^{er} janvier 2020 et atteint 68 %. Belle progression de 4,9 % à noter également du côté des salariés de l'artisanat. Comparativement, le nombre de salariés du secteur privé progresse de +1,6 % (intérim compris).



ARTISANS, en octobre tous aux urnes

artisansvotons.fr +
#artisansvotons +

ÉLECTIONS. Les dates sont désormais connues : du 1^{er} au 14 octobre, les artisans sont appelés à voter pour élire les représentants dans les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Ces élus disposeront d'un mandat de cinq ans pour remplir une mission de taille : défendre les intérêts des artisans dans un contexte post Covid.

Établissement public administratif, chaque chambre de métiers et de l'artisanat en métropole et en outre-mer est administrée par des élus, eux-mêmes artisans. C'est d'ailleurs ce qui fait depuis toujours la force de ce réseau et son expertise!

Du 1^{er} au 14 octobre 2021, 1,7 million d'artisans sont appelés à élire ces 2 500 représentants qui auront à cœur de les accompagner et de défendre leurs intérêts au quotidien pour les cinq ans à venir.

En région Sud Paca, ce sont 198 646 artisans électeurs qui devront désigner 150 représentants à la CMAR.

Qui peut voter ?

Les artisans âgés d'au moins 18 ans qui sont inscrits ou mentionnés (dans le cas des conjoints collaborateurs) au répertoire des métiers au 14 avril 2021.

Le régime fiscal et social et la nationalité n'entrent pas en compte dans l'éligibilité au vote.

Comment voter ?

Le matériel de vote (listes et professions de foi) sera envoyé à tous les artisans par courrier postal.

Cette année, vous avez le choix ! Vous pourrez voter :

- soit en ligne, en quelques minutes, sur une plateforme créée pour l'occasion ;
- soit par courrier, à l'aide de l'enveloppe retour déjà affranchie.

Dans tous les cas, la procédure sera simple, rapide et confidentielle.

Qui peut se présenter ?

Toute personne exerçant des responsabilités artisanales (artisan ou conjoint collaborateur) :

- âgée au minimum de 18 ans et au maximum de 65 ans ;
- inscrite au répertoire des métiers depuis plus de deux ans ;
- en activité le jour de l'élection.

i **POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES ÉLECTIONS, CONTACTEZ VOTRE CMA :** www.artisanat.fr > Réseau des CMA
> Un réseau de proximité > Où trouver ma CMA

LE CALENDRIER DES ÉLECTIONS





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PACA, C'EST QUOI ?

Administrée par des élus de terrain, tous artisans, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat conseille, accompagne et forme les générations futures d'artisans, les porteurs de projets, les chefs d'entreprise et les salariés de l'artisanat.

LES MISSIONS DE LA CHAMBRE

ACCOMPAGNER

LES ARTISANS

À TOUTES LES ÉTAPES
DE LA VIE DE LEUR ENTREPRISE

CONTRIBUER

AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES

DANS LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

DÉFENDRE

LES INTÉRÊTS DES ARTISANS

AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ADMINISTRATIONS

ENCOURAGER

LES TALENTS

À S'ÉPANOUIR DANS NOS CAMPUS

FAVORISER

LE CONSOMMER LOCAL

DANS LES HABITUDES DU QUOTIDIEN

FORMER

LES DÉCIDEURS

ET SALARIÉS DES ENTREPRISES
ARTISANALES

GUIDER

LES ENTREPRISES

VERS LES NOUVEAUX LEVIERS
DE PERFORMANCE

INITIER

DES ACTIONS DE PROXIMITÉ

DANS LES TERRITOIRES

VALORISER

LE SAVOIR-FAIRE ARTISANAL

AUPRÈS DE NOS JEUNES

EN PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR, C'EST :

1 
SIÈGE RÉGIONAL

150
ÉLUS POUR REPRÉSENTER
ET MOBILISER LE SECTEUR
(25 PAR TERRITOIRE)

1000
COLLABORATEURS POUR
INFORMER, ORIENTER, FORMER ET
ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
ET LEURS COLLABORATEURS


7
CAMPUS

15 
CENTRES
DE FORMATION
CONTINUE

13
AGENCES
ENTREPRISES

PÊCHE AUX INFOS

Les rituels des artisans EN PACA

Une enquête de lectorat a été menée récemment auprès des lecteurs réguliers du *Monde des Artisans de région PACA*. Elle met en lumière leur volonté d'être bien informés, de maîtriser la réglementation, les évolutions techniques, les nouveautés de leur profession. Surprise : les magazines papier ont toujours la cote et sont pour eux une garantie de confiance et d'objectivité.

Vos modes de lecture

Votre quête d'information

■ Magazine papier ■ Internet ■ Papier et Internet ■ Nulle part

Actualités générales sur l'artisanat



Actualités de votre CMA



Informations des organisations professionnelles



Infos professionnelles et techniques de votre métier



Informations de vos fournisseurs



Informations concernant la gestion de votre entreprise



Étonnamment, le papier seul est majoritaire pour l'actualité, qui en général est l'apanage du Web. Internet est privilégié pour les infos professionnelles, réglementaires et techniques. Les « 55 ans et plus » consultent plus le papier et les « moins de 35 ans » plus Internet mais les sources d'information sont dupliquées pour tous.

Votre appréciation des sources d'information sur votre métier

■ Magazines papier ■ Newsletters ■ Réseaux sociaux ■ Internet

La plus facile et agréable à lire



La plus complète



La plus proche de vous



La plus utile dans votre quotidien professionnel



Celle qui vous inspire le plus confiance



Celle dont les informations sont le plus objectives



Même si Internet obtient de bonnes appréciations, en particulier chez les 35-44 ans concernant la proximité et l'exhaustivité, les magazines papier conservent une place prépondérante, et pas seulement chez les répondants les plus âgés : globalement, ce sont eux qui inspirent le plus confiance.

Votre rapport aux newsletters pros

Les newsletters sont de vraies sources d'information. En moyenne, chaque répondant en reçoit au moins deux. Parmi les plus plébiscitées, celles de leurs fournisseurs (51 %) et de la CMAR PACA (47 %).

Votre relation à Internet

Votre fréquence de connexion pour des motifs professionnels

■ Au moins une fois par jour ■ Tous les deux jours ■ Au moins une fois par semaine ■ Moins souvent ■ Jamais

Moins de 35 ans



35-44 ans



45-54 ans



55 ans et plus



Échantillon global



Même si la connexion quotidienne est corrélée à la tranche d'âge des répondants, 48 % des « 55 ans et plus » déclarent une connexion quotidienne.

Votre utilisation à titre professionnel des réseaux sociaux

■ Oui, observateur(trice) et en publiant ■ Oui, en observateur(trice) ■ Non, mais en projet ■ Non

Facebook



Instagram



LinkedIn



Twitter



Même si Facebook et Instagram apparaissent comme étant utilisés de façon significative, ils le sont surtout par les plus jeunes : 69 % des moins de 35 ans et 61 % de la tranche des 35-44 ans utilisent régulièrement Facebook.

89%

des répondants savent que la CMAR PACA est l'éditeur de ce magazine.

91%

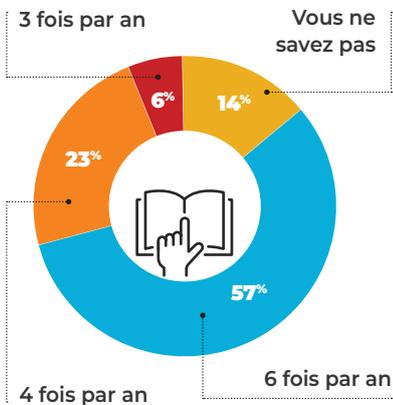
ont compris également que ce magazine leur parvenait grâce à leur enregistrement au répertoire des métiers.

47,5 ans

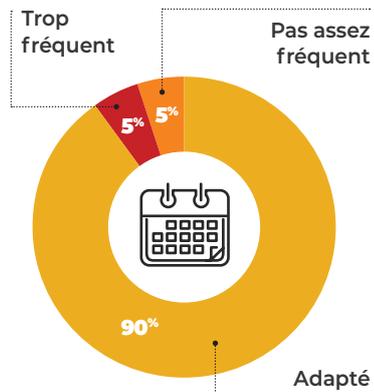
C'est l'âge moyen d'un chef d'entreprise artisanale en région PACA.

Votre relation avec *Le Monde des Artisans*

D'après vous, *Le Monde des Artisans* paraît... ?



Ce rythme de parution vous paraît-il...

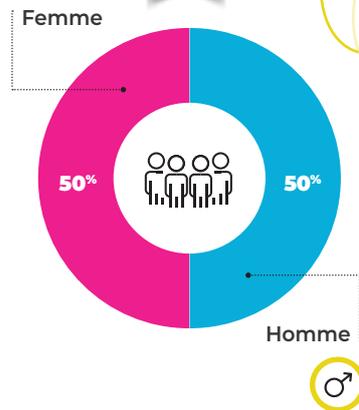


En PACA, près d'un quart des répondants restitue la périodicité exacte du magazine (4 fois/an) mais, surtout, 90 % d'entre eux sont satisfaits du rythme de parution !

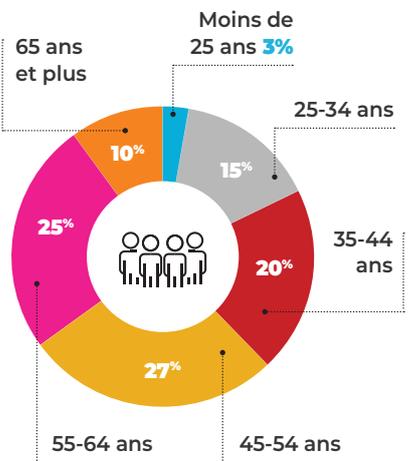
Qui a répondu ?



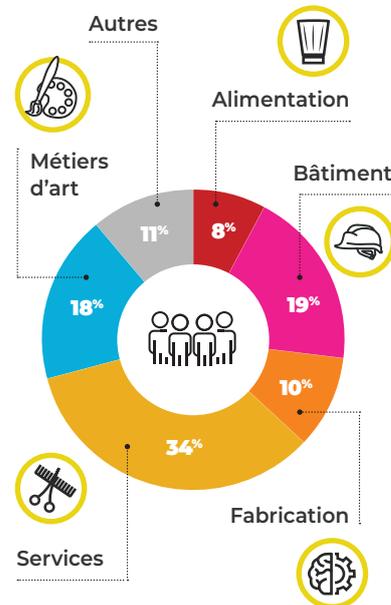
SEXE



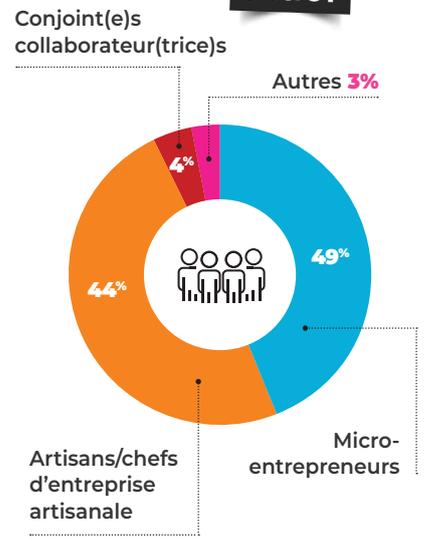
ÂGE



SECTEUR D'ACTIVITÉ



STATUT



Sources : étude de lectorat basée sur 300 questionnaires en région PACA (145 au format papier, 155 au format Web), menée par le cabinet C du conseil et de l'écoute pour Le Monde des Artisans, entre le 10 décembre 2020 et le 10 mars 2021.

DIX JEUNES pâtissiers-confiseurs visent l'excellence

AVIGNON. Dans le cadre de la première phase des finales nationales des 46^{es} « WorldSkills », dix jeunes venus de toute la France ont démontré leurs talents et prouvé leur expertise en pâtisserie-confiserie, durant deux journées d'épreuves, début mai au Campus d'Avignon.

Venus de dix régions de France, ces jeunes passionnés ont dû réaliser plusieurs créations, notamment une pièce en chocolat sur le thème du Far West, sous la surveillance de onze jurés attentifs. Les pâtissiers-confiseurs sont en effet des artisans qualifiés, maîtres dans l'art de conjuguer technicité et créativité dans la réalisation de leurs mets sucrés.

Au cœur des territoires

Nouveauté de cette 46^e édition : la première phase de ces finales nationales est organisée dans toute la France, de mars à octobre 2021. Elle concerne 56 métiers et les épreuves



se dérouleront sur 50 sites dans les 13 régions métropolitaines. Une opportunité unique d'ancrer davantage la compétition WorldSkills France dans les territoires. « Nous sommes ravis de permettre aux apprenants du Campus d'Avignon de suivre de près cette aventure, où

se côtoient des candidats passionnés, motivés et prêts à se dépasser, a souligné Vanessa Raguét, sa directrice. C'est une très belle expérience qui donne du sens à la formation dispensée chaque jour et qui permet à de nombreux professionnels de se rencontrer. »

De jeunes pâtissiers-confiseurs au top

À l'issue de ces épreuves, chaque équipe a obtenu une note qui aura une importance déterminante dans la notation définitive lors de la phase 2, qui se déroulera à Lyon Eurexpo en janvier 2022. Les compétiteurs sélectionnés à l'issue des finales nationales intégreront l'Équipe de France des métiers, qui représentera le pays lors des compétitions internationales. Sur les dix dernières participations du métier à la compétition mondiale, de 1999 à 2017, la France a atteint cinq fois le podium et remporté quatre médailles d'excellence.

QUE SONT LES WORLDSKILLS ?

Ce concours rassemble tous les deux ans, sous l'égide de WorldSkills International, des jeunes âgés de moins de 23 ans, originaires des cinq continents, venus s'affronter dans 61 métiers : du bâtiment aux nouvelles technologies, en passant par l'industrie, l'automobile, l'alimentation, les services... C'est la France qui accueillera cette compétition mondiale à Lyon en 2024, pour la deuxième fois en trente ans. 1 600 jeunes compétiteurs viendront de 65 pays pour mesurer leur talent.

www.worldskills-france.org +



PARRAINE UN POTE !

L'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat PACA (URMA PACA) organise jusqu'au 31 juillet un « défi parrainage », qui consiste, pour un parrain ou une marraine, à mettre en relation un(e) filleul(e) avec les services de l'URMA en vue de signer un contrat d'apprentissage. Le parrain ou la marraine peut être soit un(e)

apprenant(e) d'un des campus ou un(e) ancien(ne) apprenti(e) y ayant suivi une formation en apprentissage ces trois dernières années. De son côté, le ou la filleul(e) doit candidater pour la première fois à l'URMA PACA et être inconnu(e) de ses services au moment de l'enregistrement de sa demande. Chaque parrainage validé permet au parrain ou à la marraine de recevoir un chèque-cadeau de 100 €*.

* Il faut pour cela que le ou la filleul(e) soit toujours apprenti(e) et régulièrement inscrit(e) dans un des campus de l'URMA PACA à l'issue de la période d'essai prévue au contrat d'apprentissage.

www.urma-paca.fr/news/defi-parrainage-2021 +

Apprendre les bons GEST 05 !

GAP. Stress, bruit, alcool, tabac et rythmes décalés sont des problèmes fréquents des employés de la restauration, propices au développement de maladies cardiovasculaires. Autant prendre les bonnes habitudes le plus tôt possible, donc dès l'apprentissage !

Les Hautes-Alpes expérimentent actuellement un travail de prévention des maladies cardiovasculaires auprès des apprentis du secteur de la restauration, élaboré par le Gest 05 (Service de santé au travail) et le Codes 05 (Comité départemental d'éducation pour la santé). Nathalie Beil, infirmière au Codes, et Frédéric Ferrer du Gest 05 sont intervenus récemment au Campus de Gap. Grâce au photo-langage, qui illustre des situations du quotidien, les apprentis ont pu échanger sur leurs connaissances en matière de maladies cardiovasculaires, les problèmes rencontrés sur le



terrain... Et se sont d'ores et déjà vu suggérer quelques solutions simples à mettre en œuvre : porter des bouchons d'oreilles, s'isoler pour prendre sa pause et ses repas, mieux s'organiser avec ses collègues pour avoir le temps de manger tranquillement,

prendre des repas à la fois équilibrés et pratiques... Expérimentée sur l'année 2020-2021, l'action a été très bien accueillie et devrait être reconduite l'année prochaine dans les Hautes-Alpes, puis déployée sur l'ensemble de la région. Les apprentis sont heureux de pouvoir s'exprimer, prendre du recul, déterminer les problématiques et trouver des solutions. C'est aussi l'occasion pour ces futurs professionnels d'évoquer plus globalement les autres problèmes de santé au travail et de savoir qu'il existe des organismes tels que le Codes et le Gest 05 vers lesquels se tourner en cas de problème.

UN APPRENTI SACRÉ « ROI DES CROISSANTS »



AVIGNON. À 18 ans seulement, Antoine Piquet vient de décrocher la seconde place du Concours national du meilleur croissant au beurre d'Isigny, après avoir remporté l'étape régionale. Une viennoiserie complexe que l'apprenti originaire de St-Saturnin-lès-Apt évoque avec passion : « *Le travail de la pâte, son repos au froid entre 12 et 24 heures, la texture du beurre, la fermentation, la*

formation des plis qui donnera les feuilletés, il faut de l'expérience pour réussir un bon croissant ! » En mars dernier, il avait déjà décroché le titre de Meilleur Apprenti de France. Formé dans une boulangerie en Auvergne, il continue de suivre avec assiduité les cours du Campus d'Avignon, qu'il a intégré à 15 ans, caressant déjà le rêve d'ouvrir sa propre boulangerie. « *Ce métier nécessite de l'amour et de respecter le produit.* » Nul doute que ce talentueux apprenti y parviendra !

MOF EN ACTION !



DIGNE-LES-BAINS.

Au printemps, le boucher Xavier Carvagnac, Meilleur Ouvrier de France, a animé au Campus de Digne-les-Bains, deux jours de formation destinés aux apprentis. Au programme : découpe d'un demi-veau et décoration des viandes. Une source d'inspiration

pour approfondir les techniques sur la valorisation de l'ensemble des morceaux du veau, les modes de cuisson, les règles d'hygiène, la réalisation de décors élaborés... et devenir de vrais artistes ! Preuve ultime que les CFA forment à l'excellence : un apprenti du Campus de Gap, Raphaël Meffre, vainqueur de la finale régionale du concours Un des meilleurs apprentis de France en filière boucherie, est venu rejoindre ses camarades dignois afin de parfaire sa préparation pour le concours national.

Entreprises de l'événementiel : abordez la reprise avec la CMAR PACA

Le secteur de l'événementiel subit de plein fouet la pandémie liée à la Covid-19. L'annulation de toutes les manifestations, expositions et autres cérémonies a impacté tout un écosystème d'activités artisanales (stylistes, photographes, traiteurs, fleuristes...), qui déploient aujourd'hui des trésors d'agilité pour identifier de nouvelles opportunités de rebond. La CMAR PACA peut les y aider...

Si la CMAR PACA peut faciliter l'obtention des aides gouvernementales spécifiques au « plan de relance pour les secteurs hôtellerie, tourisme et événementiel », elle accompagne également les entreprises du secteur qui cherchent à élargir le champ des possibles.

Des exemples inspirants

Clémence Bourguet, artisane à la tête du studio de photographie « Photoclem » (La Roque d'Anthéron, Bouches-du-Rhône), dont l'activité s'appuyait grandement sur les mariages, a vu dans le confinement un levier de développement de son entreprise. Aux parents en manque d'idées pour occuper leurs enfants en intérieur, elle propose désormais des mini-séances photos thématiques pour un moment de complicité et de souvenirs entre les membres de la famille ! Le dirigeant de l'atelier culinaire « Mat'carons » (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) a quant à lui décidé de proposer des brunchs complets en livraison pour se régaler le week-end, ou encore un service « chef à domicile » pour rece-

voir vos amis chez vous. Comme au restaurant !

Un accompagnement personnalisé

Vous avez une idée mais vous ne savez pas comment la mettre en place ? Vous avez besoin de vous former à certains métiers avant de vous lancer sur de nouveaux marchés ? Les équipes de proximité de la CMAR PACA peuvent vous proposer :

→ des rendez-vous avec des experts dans leurs domaines respectifs

(finances, commercial, numérique...) pour vous accompagner sur un point précis que vous souhaitez améliorer ;
→ des ateliers sur les dernières tendances de société et de consommation, pour nourrir votre imagination ;
→ des formations qui vous donnent les clés de développement de votre business.

Pour échanger avec un conseiller, rendez-vous sur cmar-paca.fr ou contactez directement la délégation la plus proche de chez vous (voir ci-dessous).

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

📍 **Alpes-de-Haute-Provence**
04 92 30 90 95
economie04@cmar-paca.fr

📍 **Hautes-Alpes**
04 92 51 06 89
economie05@cmar-paca.fr

📍 **Alpes-Maritimes**
04 93 14 16 14
economie06@cmar-paca.fr

📍 **Bouches-du-Rhône**
04 91 32 24 24
economie13@cmar-paca.fr

📍 **Var**
04 94 61 99 29
economie83@cmar-paca.fr

📍 **Vaucluse**
04 90 80 65 65
economie84@cmar-paca.fr

BILAN DE COMPÉTENCES : LE BON MOMENT ?

Réussissez votre évolution professionnelle en construisant un projet réaliste avec l'aide de votre CMAR PACA ! En 24 heures d'accompagnement personnalisé, faites le point sur vos aptitudes professionnelles et personnelles, vos motivations et le contexte économique de votre territoire. Un consultant de la CMAR PACA vous recevra lors d'un entretien d'accueil d'une heure, gratuit et sans engagement, en amont du bilan de compétences. Cet entretien vous permettra de faire part de vos attentes au consultant et de prendre connaissance du déroulement détaillé de la prestation. Ce sera également l'occasion d'étudier les possibilités de prise en charge.

www.cmar-paca.fr/bilan-de-competences +

Marque Provence : un étendard commun déployé sur tout LE TERRITOIRE

La Provence bénéficie aujourd'hui d'une forte notoriété et nourrit un imaginaire riche. La marque touristique Provence est le porte-drapeau qui symbolise la personnalité de ce territoire emblématique et lui apporte ce « sens » que recherchent les touristes venus de tous les horizons. Engagez-vous si vous partagez ces valeurs !

Vos produits, votre savoir-faire sont emblématiques de la Provence ? Vous partagez les valeurs de ce territoire d'exception ? Rejoignez la communauté de la marque Provence !

De nombreux professionnels du tourisme ont déjà franchi le pas : hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activité...

Tout artisan qui se revendique de la Provence, qui réalise des spécialités ou produits locaux à forte identité territoriale, artisans d'excellence, détenteurs d'un savoir-faire emblématique de la Provence... peuvent prétendre à cette démarche, totalement gratuite.

Une fois la demande accomplie, un kit de communication leur sera fourni (logo, visuels, stickers, film de séduction de la destination) pour leur permettre d'apposer la marque Provence sur les outils de communication et dans les points de contact avec les touristes.

La marque Provence permet à notre destination d'être plébiscitée encore plus fortement aujourd'hui, dans un contexte de concurrence particulièrement accru.



Trois objectifs affirmés

Créée dans le cadre du contrat de destination* « Les Art'S' de vivre en Provence », la marque Provence répond à un triple objectif :

- fédérer les acteurs institutionnels, les partenaires et professionnels locaux, créateurs de valeurs et de richesse ;
- raconter la Provence telle qu'elle est, sa culture, son histoire, ses traditions, son présent ;
- capter l'attention des touristes en répondant à leur quête d'expériences.

Un réel avantage concurrentiel de la destination

Forte de ses racines, de son histoire, de son authenticité la Provence est aujourd'hui multiple : disciplines artistiques, savoir-faire, inspirations contemporaines. Les Art'S' de Vivre sont ainsi répartis en trois axes :

- **Art de vivre et patrimoine** : les sites architecturaux, les monuments, les musées, les sites naturels, circuits

CHIFFRE CLÉ

320

PROFESSIONNELS
participent déjà à la
marque Provence, unis
pour faire rayonner
notre destination et
arborer fièrement leur
appartenance à ce
territoire.

des peintres en Provence, routes de la lavande...

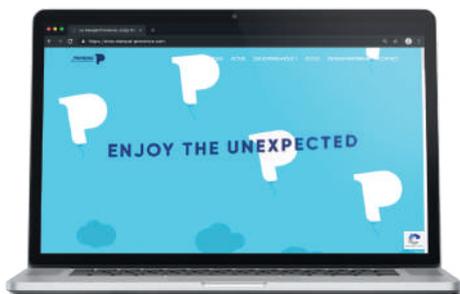
→ **Art de vivre et culture du goût** : gastronomie, œnotourisme, excellence des produits du terroir, itinéraires viticoles...

→ **Art de vivre et culture du vivant** : grands festivals, rencontres emblématiques, rassemblements événementiels, arts du cirque et arts de la rue...

* Initiés par l'État en 2014, les contrats de destination visent à rendre plus lisible la destination France à l'international et à donner une nouvelle impulsion à la promotion de destinations « phare » dont la Provence fait partie.

CONTACT : Valérie Le Sant
Tél. : 04 96 10 05 48
v.lesant@cmar-paca.fr

www.marque-provence.com/#partenaire +



800

Près de 800 formations ont été dispensées en visioconférence depuis le début de la crise sanitaire.

500

Plus de 500 artisans se sont inscrits aux différents webinaires organisés dans le cadre de l'opération « Nouvelles tendances ».

13 500

Chefs d'entreprise artisanale participent à au moins une formation chaque année en région PACA.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau catalogue est disponible !

Parce que la CMAR PACA connaît bien ses artisans et sait que leur temps est précieux, elle a élaboré une offre de formations courtes, de 1 à 5 jours, animées par des experts qui proposent des outils et méthodes adaptés à la petite entreprise. Des sessions à découvrir sans plus attendre dans le tout nouveau catalogue du second semestre 2021 !

Le nouveau catalogue de formations de la CMAR PACA pour la période de juillet à décembre 2021 est disponible. Pour les plus motivés d'entre vous, une version numérique est consultable en avant-première. Pour la recevoir, rien de plus simple : envoyez votre demande et votre adresse mail à l'un des six services Formation de la CMAR PACA (contacts ci-dessous).

Des nouveautés pour la fin d'année

Cette nouvelle édition est enrichie de formations en lien avec vos problématiques et vos besoins, telles que « Protégez les données de votre entreprise », « Réalisez votre montage vidéo », « Racontez votre histoire et valorisez votre savoir-faire », « Vendez à l'étranger : le b.a-ba de l'export »... mais aussi des sessions « spécial Bâtiment », organisées sur le site du centre AlvéoBAT au campus de Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence). Bien visibles également dans ce catalogue : les formations plébiscitées par les ressortissants de votre territoire, les « Tops des Artisans » (lire pages 4-5).



OÙ VOUS
RENSEIGNER ?

✚ **Alpes-de-Haute-Provence**
04 92 30 90 97
formationcontinue04@cmar-paca.fr

✚ **Hautes-Alpes**
04 92 52 80 15
formationcontinue05@cmar-paca.fr

✚ **Alpes-Maritimes**
04 92 12 53 45
formationcontinue06@cmar-paca.fr

✚ **Bouches-du-Rhône**
04 91 32 24 70
formationcontinue13@cmar-paca.fr

✚ **Var**
04 94 61 99 65
formationcontinue83@cmar-paca.fr

✚ **Vaucluse**
04 90 89 20 40
formationcontinue84@cmar-paca.fr

Commerce à distance : changements de TVA au 1^{er} juillet 2021 !

La réglementation qui régit la TVA intracommunautaire change à compter du 1^{er} juillet. Pour simplifier les obligations déclaratives et de paiement, le mini-guichet qui s'applique déjà aux prestations par voie électronique est étendu aux ventes de biens et de services. *Faisons le point. Loetitia Muller*



Un guichet unique pour simplifier les échanges

« OSS-IOSS ». Ce n'est pas le nom d'un énième film d'espionnage mais celui du nouveau guichet unique de TVA mis en place à compter du 1^{er} juillet ! Dans sa version longue « One-Stop-Shop - Import One-Stop-Shop » régit ainsi les ventes en ligne transfrontalières auprès des clients particuliers (non assujettis à la TVA). Le but est d'éviter les lourdeurs administratives.

L'inscription à l'OSS-IOSS est possible depuis le 22 avril 2021 (sur www.impots.gouv.fr, via son espace professionnel). Le chef d'entreprise artisanale ou le micro-entrepreneur agit lui-même sur son compte pour mettre à jour les données d'inscription ou se désinscrire. Le système permet de déclarer et payer la TVA due dans le pays du client, en Union européenne (UE), en une seule et même déclaration depuis son compte en ligne. Autre avantage : les entreprises qui optent pour ce dispositif ne sont plus tenues de s'immatriculer auprès des administrations fiscales de chaque État membre pour déclarer et payer la TVA. Désormais, elles peuvent le faire auprès d'un seul État membre via le guichet unique.

Baisse du seuil des exportations, nouvelles règles pour les importations

Les ventes à distance des professionnels aux particuliers sont désormais taxées dans le pays d'arrivée, si le chiffre d'affaires (CA) du vendeur dépasse la barre des 10 000 €. Ainsi, l'ébéniste qui vend un meuble en Italie payera la TVA dans ce pays, s'il y a réalisé un CA supérieur au seuil. Côté importations, les biens d'une valeur inférieure à 150 € bénéficient du nouveau régime simplifié. Le délai de dépôt de la déclaration et de correction passe dans ce cas à un mois. De même, le vendeur collecte la TVA au taux qui s'applique dans le pays de destination. Signalons que l'exonération de TVA lors de l'importation de biens inférieurs à 22 € est supprimée.

Et pour les professionnels hors UE ?

L'intermédiaire est obligatoire. Un vendeur professionnel situé hors de l'Union européenne devra désigner un intermédiaire au sein de l'UE pour collecter la TVA à sa place. À l'inverse, lors d'une importation d'un pays hors UE, une exonération de TVA est mise en place afin de supprimer une double imposition.

30 juin 2021 : date limite pour étaler le paiement des impôts de 2020 !

Les artisans et commerçants, quel que soit leur secteur d'activité peuvent étaler, sur une durée maximale de trois ans, le paiement des impôts dus au titre de 2020. Parmi les contributions concernées figurent notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt sur les revenus des entrepreneurs individuels. Cette mesure concerne les chefs d'entreprise qui ont démarré leur activité au plus tard en 2019. Issue d'un texte d'août 2020 elle a été étendue par un décret du 26 mars dernier.

Pour bénéficier d'un plan de règlement : complétez le formulaire de demande disponible sur le site impots.gouv.fr et adressez-le au service des impôts des entreprises avant le 30 juin 2021.

LIBRE DE DROITS NE VEUT PAS DIRE GRATUIT

Dans les banques d'images sur Internet, ne confondez pas « image libre de droits » et « image gratuite ». Payer une image peut permettre une utilisation illimitée.

PRIVILÉGIEZ VOS PROPRES CLICHÉS

Pour une communication à moindre coût : pensez aux banques d'images gratuites comme Wikimedia ou, pour éviter tout souci et miser sur l'originalité, aux images que vous avez vous-même réalisées.

ATTENTION AU DROIT À L'IMAGE

Prendre en photo un individu dans un lieu privé sans son consentement est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. La peine est la même si cette image est conservée ou portée à la connaissance du public.

LECTURE RAPIDE

COMMUNICATION : quelles images et photos avez-vous le droit d'utiliser ?

Une image trouvée sur Internet illustrerait parfaitement une publicité pour votre entreprise ? Vigilance : ces visuels, tout comme les photos réalisées par vos soins, sont soumis à des droits d'auteur et à des droits à l'image. Le point sur les règles applicables avant de réaliser des outils de communication à moindre coût... *Loetitia Muller*

Qu'est-ce que le droit à l'image ?

L'article 9 alinéa 1 du Code civil précise que « *chacun a droit au respect de sa vie privée* ». La jurisprudence a bâti, sur cette base, le droit à l'image, qui permet à toute personne, célèbre ou pas, de s'opposer à la captation, la diffusion et la fixation de son image sans son accord et préalable et exprès, quels que soient le lieu et le support : site Internet, publicité ou affiche. En cas de problème, le chef d'entreprise artisanale devra prouver qu'il possède une autorisation écrite de l'intéressé. À défaut, il encourt non seulement des sanctions civiles avec un retrait des photos et l'octroi de dommages-intérêts, mais également des sanctions pénales : des amendes qui, selon l'infraction, oscillent entre 15 000 et 45 000 €, voire une peine d'un an d'emprisonnement. S'agissant des visuels glanés sur le Net, ils ne sont pas libres de droit par défaut ! Derrière toute image se cache un auteur qui mérite une rémunération.

À quoi correspondent les droits d'auteur ?

Dès lors que vous prenez une photo, vous en devenez l'auteur et elle vous appartient, même si vous la postez sur Internet. Ainsi, toutes les images trouvées sur le web appartiennent à leur auteur et sont inutilisables sans son accord. Il en va de même en cas de modification d'une image trouvée, votre création par l'ajout de commentaires ou de couleurs n'en fait pas votre propriété. Au contraire, vous violez les droits de l'auteur. Ce délit de contrefaçon est puni d'une peine de 300 000 € d'amende et de trois ans d'emprisonnement (art. L. 335-2 s. CPI).

Comment trouver des images libres de droits ?

Le plus commode est d'utiliser des images dont vous êtes l'auteur. Votre liberté reste néanmoins conditionnée au respect des règles de droit évoquées en amont. Il est également possible de demander l'accord de l'auteur de l'image. Une autre option consiste à utiliser une

image libre de droits en vous rendant sur des banques d'images gratuites, comme Wikimedia (commons.wikimedia.org) ou payantes (stock.adobe.com¹, fr.depositphotos.com² ou shutterstock.com³). L'utilisation pour un usage commercial est alors libre et illimitée. Les licences d'image peuvent aussi être intéressantes. Le moteur de recherche Creative Commons permet par exemple à ses auteurs de libérer les droits d'une image dont ils sont propriétaires, avec sept licences différentes qui ont toutes en commun une utilisation libre et illimitée (search.creativecommons.org). Enfin, si vous voulez être sûr de la qualité et de la singularité de vos images, faites appel à des artisans dont c'est le cœur de métier : vos confrères photographes !

1. Quelques visuels gratuits y sont téléchargeables, les autres sont disponibles sur abonnement ou via des packs de crédits. **2.** Abonnement mensuel (à partir de 29 € les 30 images) ou à la demande (à partir de 36 € les trois images). **3.** Dix images gratuites le 1^{er} mois puis abonnement annuel (29 €/mois pour 10 images/mois).



AZUR TRUCKS
Groupe IPPOLITO

LOCATION

*ENSEMBLE, au service
de vos véhicules PROFESSIONNELS*

VÉHICULES DE
LOCATION
COURTE, MOYENNE & LONGUE DURÉE



PLATEFORME DE
GESTION DE PARC
RESTEZ CONCENTRÉS SUR VOTRE MÉTIER



AVEC PLUS DE **1 000 VÉHICULES** EN PARC
OPTEZ POUR LA SOLUTION **CLOVIS LOCATION** !



Roulez tranquilles, tout est compris !

MANOSQUE • ZI Saint-Maurice, 04100 Manosque | 04 92 70 53 06

DU **VÉHICULE UTILITAIRE** AU **POIDS LOURD**

- Frigorifiques de 3.5t à 19t
- Fourgons tôleés
- Fourgons de 20m³ à 50m³
- Fourgons brasseurs
- Tracteurs routiers/hydrauliques
- Semi-remorques
- Bras Ampliroll
- Bennes de 3.5t à 26t

clovis[®]
LOCATION

www.azur-trucks.fr



PRO QUELLE QUE SOIT L'HEURE.

À PARTIR DE
169 € HT/MOIS⁽¹⁾

Crédit-bail sur 36 mois et 45 000 km, 1^{er} loyer majoré de 5530 € HT, sous condition de reprise.

FIAT TALENTO

AVEC GARANTIE, MAINTENANCE ET ASSISTANCE*

TALENTO FOURGON TÔLÉ PRO LOUNGE 1.0 CH1 120 CH EURO 6D

RADARS DE RECUIL > CLIMATISATION MANUELLE > RÉGULATEUR ET LIMITEUR DE VITESSE > FEUX DE JOUR À LED > PACK VISIBILITÉ > SYSTÈME MULTIMÉDIA ÉCRAN TACTILE 7" ET INTÉGRATION APPLE CARPLAY™/ANDROID AUTO™

(1) Détails et conditions disponibles sur www.fiatprofessional.com/fr. Offre non cumulable réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes) pour toute commande d'un Talento Fourgon Tôlé passée jusqu'au 30/09/2021 auprès de votre distributeur agréé Fiat Professional participant. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FCA Leasing France, SA au capital de 68 954 580,86 € - 8 rue Nicolas Copernic - ZA Trappes-Elancourt 78190 Trappes - 342 499 126 RCS Versailles. Courtier en assurance enregistré à l'ORIAS n° 12 066 654. *Prestation assistance garantie et mise en œuvre par Europ Assistance, FCA LEASING France



Groupe Pedinielli

Z.I Saint-Joseph 04100 Manosque 04 92 72 31 07



**FORD TRANSIT
EXIGEZ LE MEILLEUR !**



MANOSQUE - GARAGE DES ALPES



SISTERON - S.D.A

**Manosque
Garage des Alpes
Av. Frederic Mistral - 04 92 70 49 20**

**Sisteron
Garage S.D.A.
54 route de Gap - 04 92 61 46 61**